

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21838 - 81ÈME ANNÉE

Refuser la résignation

La Réunion face au projet de Budget du gouvernement : un front de tous les élus nécessaire pour protéger la population



Le plan d'économies de 40 milliards d'euros annoncé par l'État pourrait frapper durement La Réunion, déjà fragilisée par un fort taux de pauvreté, un chômage persistant et une forte dépendance aux aides publiques. Cette situation résulte d'un modèle inégal hérité du passé colonial. Si les crédits nationaux baissent, les collectivités locales seront en grande difficulté. Il est donc crucial que les élus réunionnais se mobilisent ensemble pour défendre les intérêts de la population face aux arbitrages budgétaires de Paris.

lourdes coupes dans les services publics, la santé et l'aide sociale. Cette austérité menace un territoire déjà marqué par la pauvreté et le chômage, conséquences d'un modèle économique néocolonial. Les élus réunionnais doivent s'unir pour exiger que l'État tienne compte des spécificités sociales de l'île et que les Réunionnais soient protégés d'un désengagement de l'État dans leur pays.

Où est passé l'argent ?

Face au plan d'économies de 40 milliards d'euros du gouvernement, La Réunion risque de subir de Alors que le gouvernement prépare un nouveau plan d'économies drastique de 40 milliards d'euros, les

conséquences pour d'anciennes colonies françaises — et en particulier La Réunion — s'annoncent redoutables. A Paris, l'argument officiel pour justifier ces coupes est simple : le déficit public explose. Mais cette dégradation ne vient pas de nulle part. Elle est en grande partie le fruit de plusieurs années de politiques fiscales favorables aux classes les plus aisées, menées au nom d'un hypothétique "ruissellement" vers les plus modestes.

Des piliers de la paix sociale menacés

En revanche, les conséquences de ce choix idéologique sont bien réels. Aujourd'hui, le pouvoir français entend combler le gouffre qu'il a lui-même contribué à creuser... en réduisant les dépenses publiques. Le gouvernement cible notamment les services publics, la santé, les investissements, les retraites l'aide sociale et la construction de logements sociaux : autant de piliers essentiels pour un territoire comme La Réunion, où la précarité et le chômage frappent bien plus durement qu'en France.

Avec plus de 30 % de la population sous le seuil de pauvreté, un taux de chômage qui explose, une forte dépendance aux transferts sociaux et aux investissements publics, La Réunion vit sous tension permanente. Ce déséquilibre structurel est la conséquence d'un système économique néocolonial qui perpétue la dépendance économique du pays. Dans ce contexte, un désengagement budgétaire de l'État ne fera qu'aggraver des inégalités déjà criantes.

Les premières projections du projet de loi de finances sont inquiétantes. Elles laissent présager des baisses significatives de crédits alloués aux collectivités locales, aux programmes sociaux et aux services publics. À terme, ce sont les communes, le Conseil départemental et la Région qui devront tenter de compenser ce manque à gagner. Mais avec quels moyens ? Sans un soutien clair et massif de l'État, l'asphyxie budgétaire semble inévitable.

Le silence ne peut être une option

Face à cette menace, le silence ne peut être une option. Il appartient désormais aux élus réunionnais — députés, sénateurs, présidents de collectivités, maires — d'interpeller collectivement le gouvernement. Un front uni doit se former, au-delà des clivages politiques, pour exiger que La Réunion soit épargnée par la rigueur budgétaire aveugle.

La situation sociale et économique de l'île n'est pas une variable d'ajustement. Elle doit, au contraire, être reconnue comme une priorité. D'ailleurs, l'Union européenne, dans ses traités ratifiés par la France, reconnaît explicitement les spécificités sociales et économiques des régions ultrapériphériques comme La Réunion. Cet engagement doit se traduire dans les actes et non dans de simples déclarations de principe.

Rassemblement des élus pour faire entendre la voix de La Réunion à Paris

Un rassemblement des élus est donc vital. Il ne s'agit pas d'un simple geste symbolique, mais d'un levier politique essentiel pour faire entendre la voix de La Réunion à Paris. Car si le gouvernement met en œuvre son projet tel quel, sans prendre en compte la réalité, c'est tout l'équilibre social de La Réunion qui sera mis en péril. Derrière les chiffres et les lignes budgétaires, ce sont des familles, des jeunes, des personnes âgées, des patients, des demandeurs d'emploi qui verront leur quotidien encore plus fragilisé.

La Réunion ne peut pas, et ne doit pas, être sacrifiée sur l'autel de l'austérité. Il est temps que l'État assume ses responsabilités et qu'il garantisse à l'île les moyens de répondre aux défis immenses qui sont les siens. Pour cela, il faut une mobilisation forte, rapide et déterminée des élus réunionnais.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
81^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail
:journal.temoignages@gmail.com
SITE web : www.temoignages.re
Publicité :journal.temoignages@gmail.com
CPPAP : 0916Y92433

Gouvernance des DOM-COM : une recentralisation qui favorise la crise

Le gouvernement français prend des décisions majeures pour les DOM-COM, comme le projet de loi contre la vie chère, sans consulter les représentants locaux. Cette méthode recentralisée rappelle une gestion coloniale, niant les spécificités et aspirations des anciennes colonies. Sans dialogue réel, ces politiques risquent d'aggraver le sentiment d'exclusion et de relégation des populations concernées.

Alors que le gouvernement français vient de présenter un ambitieux projet de loi contre la vie chère, censé répondre à la flambée des prix dans les anciennes colonies, un point fondamental suscite une vive inquiétude : l'absence de consultation des élus et représentants locaux lors des récentes décisions prises à Paris. Le Conseil interministériel consacré aux Outre-mer, censé définir les grandes lignes des politiques publiques dans les DOM-COM, s'est réuni sans la présence — ni même l'avis — des représentants des territoires concernés. Cette méthode interroge sur la nature du rapport entre la métropole et ses collectivités d'outre-mer, et fait ressurgir le spectre d'une gestion centralisée aux relents coloniaux.

La situation économique et sociale dans les anciennes colonies — qu'il s'agisse de La Réunion, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane ou encore de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française — reste marquée par des inégalités criantes. Le coût de la vie y est sensiblement plus élevé qu'en France, les services publics souvent défectueux, et les taux de chômage atteignent parfois des niveaux alarmants. Dans ce contexte, toute réforme visant à améliorer la vie quotidienne des habitants est en principe la bienvenue. Mais lorsque ces réformes sont décidées à Paris, loin du terrain, sans concertation, elles risquent fort de manquer leur cible.

Où est la décentralisation ?

En réunissant un conseil interministériel sans associer les élus et représentants des anciennes colonies concernées, le gouvernement semble

raviver une logique verticale du pouvoir. Cette approche contredit les principes de la décentralisation et du dialogue républicain. Elle heurte également les aspirations des populations locales à être actrices de leur propre développement, et non de simples spectatrices des décisions prises à leur place.

Le parallèle avec l'époque coloniale n'est pas dénué de sens. À l'époque, les colonies étaient administrées depuis Paris, sans que leurs habitants aient voix au chapitre. Aujourd'hui encore, la centralisation persistante donne parfois l'impression que les anciennes colonies intégrées à la République française ne sont pas traitées comme des collectivités à part entière de la République, mais comme des dépendances devant se conformer à une vision décidée ailleurs.

Pourtant, ces pays disposent de spécificités géographiques, sociales, culturelles et économiques qui exigent une adaptation fine des politiques publiques. Mais encore faut-il que ces adaptations soient pensées avec les acteurs locaux, et non imposées d'en haut.

Crise de confiance

La crise de confiance entre l'État et les anciennes colonies intégrées à la République française ne date pas d'hier. Elle s'est accentuée ces dernières années avec des mouvements sociaux massifs, dénonçant la vie chère, l'injustice sociale, et l'indifférence de l'État central. Le manque de dialogue et de reconnaissance alimente un ressentiment profond. En ce sens, la méthode de gouvernance actuelle ne fait qu'attiser les tensions.

Il est encore temps pour le gouvernement de corriger le tir. Associer les représentants locaux aux décisions les concernant n'est pas seulement une exigence démocratique, c'est une condition de l'efficacité des politiques publiques.

La centralisation des décisions à Paris, sans consultation, dans des territoires aux réalités si éloignées de celles de la France, n'est plus tenable.

Oté

La Loi dsu la vi shèr : Sa in loi bandé sa pou atak noute kiltir !

Mézami dopi inn-dé zour lo zyé l'aktyalité lé braké dsi in loi –mi koné pa koman sa i apèl-mé li vé dézanshéris la vi dann bann péi l'outre'mèr. Miniss Vals la anparl sa dann son kozé dsu bann gran télé é li la di in n'afèr konm : « i pé pa domann Bernard Hayot pou bèss bann pri donk i fo in loi pou obliz bann grann sirfass bèss zot pri. »

morde son ké .Finalman sé bann grann sirfass k'i sa zoué avèk bann pri in pé a zot fasson san k'sa i amenn kékshoz de bon pou nou.

Dann in radio la domann l'avi bann zoditèr é bien antandi bann zoditèr in pé abityé avèk so zé d'ponp dsi bann pri, i kroi pa Pèr Noël pars pou zot léfé gouvèrnman i atann sar pa ditou sak li kroi.An partikilyé pars bann gran komèrs zanfan batar lo kolonyalism lé pliss kalifyé dann la oss ké dann la bèss, é si i fé in oss-bèss pou demoune sar in gran oss avèk in ptite bèss.

Mon poinn vizé ladan ? Mi rodi sak mwin la fine dir pou lo panyé la ménazèr.Pou mwin sa in manyèr pou kontinyé shanj la kiltir kréol avèk bann pla préparé donk k'i tourn lo do noute kiltir é sirman lé pa bon pou noute santé a nou rényoné épi sète noute bann kamarade loutre-mèr. ;

Noute abitide : ni pran sak lé kri pou nou fé kui, suivan la fasson noute zansète la lèss pou nou ;Ni koné manz dori-kari-lo grin-brède épi toute noute bon zépiss é lé pa bon k 'i propoz anou manzé manipilé mèm si ladsì néna in pti bèss lé pri...Mézami bann médssin a komanssé par Dr Raymond Vergès téi di noute manzé lé ékilibré, lé bon pou noute santé é tank lo gou,sé lo gou péi oté.

Abon antandèr salu !

Justin